



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens

Séance du 28 septembre 2020

Présidente : Madame Annelise Graber

Préavis municipal N° 2020-08

Relatif à

Une dépense urgente et imprévisible pour le remplacement d'une partie du collecteur sur la parcelle 313 et la création d'une nouvelle chambre

Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2020-08 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la commission ad'hoc ;
- Entendu le rapport de la commission des finances ;

Amendement de la commission des finances :

4. **D'amortir** cet investissement sur une période de **30 ans** au maximum par le compte de fonctionnement 4600.331, la première fois l'année qui suit l'achèvement des travaux.

Décide

1. **D'approuver** le remplacement du collecteur tel qu'expliqué plus haut ;
2. **D'engager** une dépense d'investissement de CHF 95'000.- ;
3. **De financer** le tout par la trésorerie courante ;
4. **D'amortir** cet investissement sur une période de 30 ans au maximum par le compte de fonctionnement 4600.331, la première fois l'année qui suit l'achèvement des travaux.

Au nom du Conseil communal de Bottens

La Présidente

Annelise Graber



La Secrétaire

Audrey Kalbfuss